

Éléments pour le calcul du revenu

A. Bénéfice net de la société

2013

I. **Bénéfice net** d'après le compte de pertes et profits (la perte éventuelle doit être indiquée sous chiffre IV/9), y compris gain de liquidation éventuel _____

II. **A ajouter les dépenses qui ne sont pas considérées en droit fiscal comme frais de production, mais qui ont cependant été portées au débit des comptes de pertes et profits, de marchandises, de frais généraux ou d'un autre compte d'exploitation :**

1. **Total des impôts débités** (concernant la déduction de la taxe immobilière, voir chiffre IV/2) _____

2. **Sommes affectées à des réserves apparentes et latentes** _____

3. **Provisions destinées à des recherches** (indiquer les montants entiers ; pour les déductions autorisées, voir chiffre IV/11) _____

4. **Remboursement de dettes** _____

5. **Dépenses provoquant une augmentation de valeur** (agrandissements, transformations, etc.) _____

6. **Nouvelles acquisitions** qui ont été comptabilisées directement par pertes et profits

Valeur d'acquisition _____ **2013**

Moins amortissements autorisés _____

7. **Amortissements** dépassant les normes autorisées

Amortissements effectués _____ **2013**

Moins amortissements autorisés _____

8.a **Contributions versées à des formes reconnues de prévoyance individuelle liée (pilier 3a)**

(joindre l'attestation)

8.b **Autres débits non admis en droit fiscal**

III. **Total des chiffres I et II** à reporter au chiffre 1, page 2, du questionnaire de la société annexé _____

IV. Déductions :

9. **Perte** selon compte de pertes et profits _____

10. **Report de bénéfice de l'année précédente** _____

11. **Provisions destinées à des recherches** : déductibles jusqu'à concurrence de 10% du revenu commercial net (voir le guide complémentaire pour indépendants) _____

12. **Taxe immobilière** : montants dus à la commune pour 2013 pour autant qu'ils ne sont pas déjà pris en considération dans les dépenses immobilières _____

V. **Total des déductions** (à reporter au chiffre 4 du questionnaire) _____



F010613 JU 031

B. Traitements et prestations en nature

2013

13. Prélèvements en espèces et salaires propres, y compris ceux du conjoint _____

14. Dépenses privées, telles que frais du ménage, acquisitions privées, etc. _____

15. Primes d'ass. sur la vie, d'ass. mobilier de ménage contre l'incendie, d'ass. -accidents privées, etc. _____

16. Part privée aux frais généraux :

a) aux frais d'automobile (marque de la voiture) _____

nombre de CV _____ ; âge _____ ans;

parcours total pour l'année _____ km; dont _____ km à titre privé

b) aux frais de voyage, etc. _____

c) aux salaires (par ex. pour employé-e-s de maison) _____

d) aux autres frais généraux (par ex. éclairage, chauffage, téléphone, etc.) _____

17. Part privée :

a) aux loyers payés à des tiers _____

b) à la valeur locative d'immeubles appartenant à l'entreprise mais servant au propre usage des sociétaires _____

18. Prélèvements en nature et autres recettes qui n'ont pas été crédités au compte de pertes et profits, ni au compte de marchandises, ni à aucun autre compte d'exploitation :

a) prélèvements en nature faits dans l'entreprise pour le contribuable et sa famille (voir guide complémentaire pour indépendants, chiffre 1) _____

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

b) rendements comptabilisés directement dans un compte privé ou un compte capital (provisions, ristournes, rabais, etc.) _____

c) rendements non comptabilisés (provisions, ristournes, rabais, etc.) _____

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

VI. Total des chiffres 13 à 18 (à reporter au chiffre 6 du questionnaire de la société) _____

C. Bonifications d'intérêts

19. Intérêts payés ou crédités par la société aux sociétaires ou commanditaires :

a) sur les **apports de capitaux** _____

b) sur **prêts, avoirs en compte courant, etc.** _____

VII. Total des lettres a) et b) ci-dessus (à reporter au chiffre 7 du questionnaire) _____

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

VIII. Autres indications :

1. Seulement pour les sociétés en nom collectif ou en commandite : si vous avez participé à des consortiums pendant l'exercice 2013, veuillez joindre les bilans correspondants ainsi que les comptes de pertes et profits, pour autant qu'ils n'aient pas déjà été produits avec un questionnaire séparé. Le revenu et la fortune correspondant à ces participations sont-ils compris dans les montants déclarés plus haut ?

Répondre par oui ou par non : _____

2. Compensation de l'excédent de perte des exercices 2006 à 2012, pour autant que lesdites pertes n'aient pas été prises en considération lors du calcul du revenu imposable de ces années _____ Fr.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IX. Gains immobiliers : les indications fournies dans le guide concernant le code 140 de la déclaration d'impôt renseignent quant à la taxation particulière des gains immobiliers. A partir de la période fiscale 2001, il n'y a plus de possibilité de compensation entre gains immobiliers et pertes commerciales.

Observations :

Certifié exact et complet (signature valable de la société) :

_____ , le _____